

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	40 (1911)
Heft:	15
Rubrik:	La Société d'éducation à Châtel-Saint-Denis [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XL^{me} ANNÉE. N° 15. SEPTEMBRE 1911.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces
répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauteville-Posieux.**

Pour les annonces, écrire à **M. J. Crausaz, 4, rue Grimoux, à Fribourg,** et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à **l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérrolles, Fribourg.**

SOMMAIRE. — *La Société d'éducation à Châtel-Saint-Denis (suite et fin).*
— *Nos méthodes et nos moyens d'enseignement (suite).* — *Rapport sur l'administration de la Caisse de retraite.* — *A Jean Reboul (vers).* — *Echos de la presse.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Avis.*

La Société d'éducation à Châtel-Saint-Denis.

(Suite et fin.)

C'est dans le hall des C. E. G., à proximité de la gare, que le Comité d'organisation a préparé l'excellent banquet offert à la Société d'éducation. La salle improvisée est décorée avec goût d'inscriptions et d'écussons évocateurs. Un podium a été aménagé pour les chanteurs et la musique de Châtel, qui se prodigue, sous la direction ferme et énergique de M. le professeur Cardinaux.

La table d'honneur, plus brillante que jamais, réunit une belle couronne d'hôtes. M. Python, directeur de l'Instruction

de M. Georges Python, directeur de l'Instruction publique. M. l'abbé Bovet, professeur de chant et de musique à l'Ecole normale, avait été chargé de la composition d'une cantate spécialement adaptée à la circonstance. L'attente des amateurs de bonne musique ne fut pas trompée. L'œuvre due à la plume et à l'inspiration de M. Bovet fut jugée de grande beauté.

L'idée de fêter par un éclatant et public hommage de tout le corps enseignant le jubilé de notre vénéré Directeur de l'Instruction publique fut lancée par Messieurs les Inspecteurs scolaires, qui pressentirent, à ce sujet, les instituteurs et les institutrices de leur district respectif. Cet appel ne resta pas longtemps sans écho. Un magnifique élan de gratitude et de reconnaissance prit racine dans le cœur de tous les éducateurs fribourgeois et l'on résolut d'accourir à Châtel-St-Denis le plus nombreux possible, tous unis dans un même sentiment de respectueuse sympathie à l'adresse de l'éminent magistrat dont le canton de Fribourg tout entier honore les éclatants mérites.

Ce jour si impatiemment attendu est enfin venu. Le spectacle de ces quatre cents amis de l'école serrés autour de leur drapeau et de leur chef pour la défense d'une cause qui leur est chère, est vraiment imposant. Déjà en arrivant à la table d'honneur superbement ornée, M. Python a la surprise d'y trouver une adresse en vers fort bien tournés, artistement calligraphiés par une main châteloise, sur un parchemin entouré d'un cadre ouvragé. Puis, M. Jules Barbey, le sympathique président de la Société d'éducation, présente au jubilaire les vœux du corps enseignant. Son discours, d'une haute élévation de pensées et d'une forme parfaite, produit une profonde impression dans l'assistance. Il félicite M. Python d'être de cette élite formée d'hommes généreux qui se donnent à leur pays corps et âme, se font les champions de toutes les bonnes causes et sont comme les propulseurs des progrès religieux, matériels, moraux et intellectuels imprimés à notre canton. Avec beaucoup de tact et de délicatesse, il jette un coup d'œil rétrospectif sur le passé et nous fait parcourir, étape par étape, l'œuvre accomplie dans le domaine de l'instruction publique par M. le conseiller d'Etat Python. Ouvrir les voies au progrès dans tous les domaines, tout en maintenant intact le patrimoine religieux, voilà ce que s'est proposé en entrant à l'Instruction publique M. le conseiller d'Etat Python. Par quelques envoiées d'une belle et solide éloquence, M. Barbey montre que le dévoué magistrat fêté aujourd'hui a été fidèle à son idéal

et que, par là, il s'est acquis la sympathie et la profonde gratitude du corps enseignant et du pays tout entier.

Tandis que les bravos éclatent de toutes parts, un groupe de ravissantes fillettes de Châtel, en gracieuse toilette blanche, conduites par M^{me} Gremaud, inspectrice scolaire, s'avancent auprès de la table d'honneur. M^{me} Gremaud remet à M. Python, avec une magnifique corbeille de fleurs, un superbe surtout de table en vermeil, d'un goût exquis. Et des lèvres des sept écolières, représentant les sept districts, tombèrent des paroles de respectueuse affection et de reconnaissant attachement à l'adresse de l'homme d'Etat qui a tant travaillé pour l'enfance et l'avenir du pays. La première des oratrices, une charmante brune de douze ans, fille de M. le Dr Nicod, qui avait d'une voix délicieuse ouvert cette petite joûte dialoguée, y mit aussi le point final en disant la fierté des Châtelois auxquels était échu le privilège de fêter les premiers le jubilé du bien-aimé Directeur de l'Instruction publique. Et les Châtelois — il faut dire aussi les Châteloises, car ce sont les sympathiques Sœurs de Saint-Vincent de Paul qui furent les artistes de ce chef-d'œuvre de jeunesse et de grâce — doivent être complimentés. Lorsque leurs fillettes s'écrièrent en chœur : « Vive M. le Directeur de l'Instruction publique ! Que Dieu le protège et le bénisse ! » de nombreuses paupières s'humectèrent et une salve spontanée d'applaudissements fit écho au souhait de l'enfance heureuse.

L'enthousiasme fut à son comble quand instituteurs et institutrices, ayant gravi le podium, entonnèrent, sous la direction si prenante du jeune maestro de Hauterive, l'admirable cantate jubilaire, pour six voix mixtes, d'une musique large et exempte de toute mièvrerie, d'une poésie forte et enveloppante, dont le chœur fit ressortir à la perfection toute la beauté. Paroles et musique sont dues, comme nous l'avons déjà dit plus haut, à l'inspiration de M. le professeur Joseph Bovet, qui eut ainsi sa grande part dans la complète réussite de la fête. Dans l'impossibilité de reproduire la seconde, nous voulons du moins citer les premières, en rappelant toutefois au lecteur qu'elles ont été composées pour être chantées et non pour être lues.

Soli A.

Cinq lustres ont passé ! Cinq lustres ont passé !
Ne comptant point ses pas, n'écoulant point sa peine,
Le laboureur s'enfut, le bras jamais lassé,
Sans trève, en les sillons semant la bonne graine.

Le champ a prospéré, mouillé par ses sueurs ;
Bien vite sur la glèbe, on a vu poindre l'herbe ;
Au temps de la moisson, de nombreux moissonneurs
Cueillant les épis d'or, ont fait de lourdes gerbes.

A sa table accourant et clamant tous la faim,
Nos enfants ont compté sur sa bonté de père ;
A sa grande famille il a donné ce pain
Qui, nourrissant l'esprit, rend un pays prospère.

CHŒUR

Honneur au travailleur ! Honneur au laboureur
Qui cinq lustres durant sema la bonne graine ;
Son champ a prospéré, fruit d'un ardent labeur,
Car sans trêve il s'enfut, n'écoutant point sa peine.
Honneur au travailleur ! Honneur au laboureur !

Soli B.

Cinq lustres sont comptés ! Cinq lustres sont comptés !
Projetant au lointain les rais de la lumière,
Un phare est là, debout : notre Université ;
La terre fribourgeoise en est justement fière !

Elle est sur l'Océan d'un monde oubliant Dieu
Pour éclairer la route, un brillant sémaphore ;
« Fais toujours fièrement flotter à tous les yeux
Le drapeau jaune et blanc ¹ qu'à ta cime on arbore ! »

La première étincelle apportée au flambeau
Jaillit d'un noble cœur, d'un cœur rempli de flammes,
Voulant notre pays toujours plus grand, plus beau,
En donnant à nos fils de tremper mieux leurs âmes.

CHŒUR

Honneur au travailleur ! Honneur au créateur
Qui cinq lustres durant garda son cœur de flammes ;
Son œuvre a prospéré, fruit né de son ardeur ;
A nos fils il donna de tremper mieux leurs âmes !
Honneur au travailleur ! Honneur au créateur !

Soli C.

Cinq lustres sont enfuis ! Cinq lustres sont enfuis
Mais elle est là toujours, son œuvre magistrale,
Avec tous les bienfaits que nous tenons de lui ;
Elle doit résister à toutes les rafales !

¹ Couleurs papales.

Le temps peut s'envoler, son œuvre restera
Mais une chose encor va survivre avec elle,
Et qui dans l'avenir jamais ne faiblira ;
C'est la reconnaissance en tous les cœurs fidèles !

Qu'il soit donc en ce jour, ce généreux lutteur,
Le thème de nos chants, l'objet de nos louanges ;
C'est un chef valeureux au bras toujours vainqueur
Et c'est vers le Progrès qu'il mène ses phalanges.

CHŒUR.

Honneur au travailleur ! Honneur, gloire au lutteur
Qui, cinq lustres durant, sut vaincre les rafales ;
Son œuvre est là debout, fruit de son bras vainqueur,
Couronnant pour toujours son ardeur triomphale !
Honneur au travailleur ! Honneur, gloire au lutteur !

Visiblement ému des manifestations de sympathie et des acclamations qui l'accueillent à la tribune où il va prendre la parole, M. le Directeur de l'Instruction publique commence par prier ses auditeurs de faire la part des circonstances dans l'œuvre entreprise chez nous pour le progrès de l'instruction et d'opérer des retranchements dans les mérites que lui attribue son cher corps enseignant. Il refait l'histoire des cinquante dernières années et évoque dans un aperçu d'une émouvante éloquence les débuts de la Société fribourgeoise d'éducation et les traits de ses généreux fondateurs. Une tempête formidable s'abattait alors sur l'Allemagne. Le vainqueur de Sadowa et de Sedan se croyait assez fort pour pouvoir asservir l'Eglise ; ses attaques eurent leur répercussion jusque dans les cantons suisses. Mais les ennemis de la religion trouvèrent à qui parler chez nous. Une phalange de vaillants se levèrent et brandirent le drapeau de la vieille foi, qu'ils surent défendre avec des moyens tout modernes. Par une campagne de propagande active, par la presse, par les assemblées, la jeunesse, à laquelle on ne fait jamais appel en vain, fut gagnée, et ce fut elle qui put entreprendre la tâche de restauration et de réalisation qu'avaient préparée les anciens. M. Python dit qu'il n'a été qu'une unité modeste parmi ceux, nombreux, qui écoutèrent alors l'appel de chefs vaillants et expérimentés et qui semèrent ce que nous récoltons aujourd'hui. Après 1856, il fallut réparer les ruines du passé, puis résoudre le grave problème des chemins de fer. Ceci fait, on se demandait si Fribourg irait à droite ou à gauche. Et Fribourg alla vers la droite, c'est-à-dire qu'il défendit avec un soin jaloux

la foi des aïeux ; mais il alla aussi vers le champ du progrès. Cette union de la foi et du progrès, l'honorable magistrat conjure le corps enseignant de la maintenir. Gardez la foi antique, s'écrie-t-il, défendez-la sans transiger, mais en ayant toujours dans le cœur l'amour du prochain, sans lequel la foi n'est pas une foi sincère. Mais soyons modernes aussi, ajoute M. Python et ne méconnaissions pas l'évolution des temps. Le progrès est voulu par Dieu ; sachons nous y rallier ; ayons foi dans la bonne science, car la science n'a fait faillite que lorsqu'elle est sortie de son domaine. M. Python dit l'importance capitale de l'école pour la préparation des futures générations. Puis il recommande à ses auditeurs un autre facteur du succès : le sens politique, qui inspire aussi la solidarité et qui fait juger les possibilités du moment. Avec ce programme arrière les mesquineries, les froissements de personnes : la table du foyer fribourgeois est assez vaste et assez fournie pour que tous les enfants de notre grande famille puissent y trouver place. M. Python affirme à nouveau le loyalisme de Fribourg à l'égard de la Confédération.

Rappelant le dicton qui caractérisait jadis notre situation politique : *Freiburg Gottes Freund, alles Feind*, M. Python dit qu'il y a aujourd'hui quelque chose de changé et qu'on peut dire : *Freiburg Gottes Freund, alles Freund*. L'honorable magistrat fait allusion à la prochaine votation populaire sur les assurances. Il exprime l'espoir que le canton de Fribourg votera avec ensemble cette loi qui marquera un progrès social dont la Suisse pourra être fière. M. Python lève son verre au canton de Fribourg et à la Confédération.

D'interminables bravos expriment à l'honorable magistrat que l'idéal de sa carrière était aussi celui de tous ceux qui l'entouraient.

M. Schmid, juge fédéral, comme ami fidèle du canton de Fribourg et comme ami personnel de M. Python, adresse aussi au vénéré jubilaire l'hommage de son admiration et de son affectueux dévouement.

M. Schröter, major de table, donne ensuite lecture d'une série de lettres et de télégrammes parmi lesquelles une dépêche de S. G. Mgr Deruaz ; de Mgr Esseiva, R^{me} Prévôt ; de M. Cardinaux, conseiller d'Etat ; de M. Perrier, juge fédéral ; de M. Daucourt, conseiller national ; de Mgr Tremp, président de la Société d'éducation de la Suisse allemande ; de M. le Dr Savoy, préfet de la Gruyère ; de M. Léon Genoud, directeur du Technicum ; de M. le professeur Bossel, d'Echallens, etc.

L'une après l'autre, les sociétés de chant des districts exécutent des chœurs dont la beauté fit taire pendant quelques minutes le joyeux brouhaha de la cantine. L'hymne au printemps dont la musique est encore due à M. le professeur Bovet, et exécuté par la chorale des instituteurs broyards sous la très habile direction de M. Gendre, instituteur à Cheiry, fut particulièrement goûté et très applaudi. Quelques orateurs s'enhardissent malgré le bruit incessant dont le diapason grandit de minute en minute et affrontent encore courageusement les feux de la tribune. Leur beau zèle est assez mal récompensé, car il semble vraiment que le silence nécessaire risque fort de ne pas se rétablir au sein des joyeux et gais convives. C'est cependant au milieu d'une attention relative que M. Demierre, directeur de l'Ecole secondaire de Bulle, donne lecture de la pièce de vers publiée dans le dernier numéro ; que M. Plancherel, instituteur à Vaulruz, salue en excellents termes les hôtes du dehors ; que M. Schürmann lui répondit au nom du Valais ; que M. le professeur Vauthey apporta aux instituteurs le salut du Technicium ; que M. Gremaud, instituteur à Remaufens, adresse un chaleureux merci aux autorités châtelaises. Celles-ci, non contentes d'avoir préparé à leurs invités un si cordial accueil, y ajoutèrent une généreuse distribution de vin d'honneur.

La cantine se vide peu à peu. De joyeux groupes déambulent placidement à travers les rues de Châtel, admirant la belle nature alpestre qui encadre de ses lignes harmonieuses le riant chef-lieu de la Veveyse. Comme le paysage qui se déroule autour de nous est calme et reposant ! Involontairement, l'on jette un regard sur les contreforts des montagnes prochaines que les noirs sapins envahissent de leurs masses sombres et bleuies par le soleil d'azur. Des chalets grisâtres dont le toit de bardеaux scintille sous les flèches d'or du soleil apparaissent de distance en distance à la lisière des sapinières. Là-bas, au-delà de la nappe immaculée du Léman que l'on devine dormant au fond d'une pittoresque échancrure, les Alpes de Savoie, formidables et massives, s'élèvent vertigineuses sur leurs assises de granit. C'est avec regret que l'on s'arrache à la contemplation de cet idyllique coin de pays qui s'appelle la Veveyse fribourgeoise. Combien de voyageurs, de touristes de chez nous vont chercher bien loin des sujets d'étonnement ! Ils en reviennent quelquefois déçus, alors que nulle contrée n'est plus variée que la nôtre, que nulle part la joie d'un beau paysage ne s'achète au prix d'un moindre effort.

Mais déjà, hélas ! l'heure du retour a sonné. Le train mis

à notre disposition, selon l'horaire impitoyable, par les C. E. G., est depuis quelques minutes en gare de Châtel, non pas sous pression, puisque l'insaisissable fée électrique a détrôné dans ces parages la dame vapeur par trop mûre. Bientôt nous traversons à nouveau les riches prairies qui s'étendent entre Châtel et Palézieux, parsemées de fermes cossues enfouies dans la verdure. A Palézieux, nous rejoignons, après une attente de quelques instants, le direct de Lausanne, qui nous ramène en une heure dans nos foyers.

La journée de Châtel prendra place parmi les plus belles qu'aient fêtées la Société fribourgeoise d'éducation.

Antonin BONDALLAZ.



NOS MÉTHODES ET NOS MOYENS D'ENSEIGNEMENT

(Suite.)

Hauterive, conférence du 12 mars 1911.

MESSIEURS ET CHERS ASPIRANTS,

La petite digression que j'ai cru devoir amener dans le domaine de l'art. 27 de notre Constitution fédérale et de son interprétation par nos autorités législatives et exécutives cantonales vous permettront de mieux vous rendre compte des causes qui ont suscité cette hostilité contre notre livre de lecture auquel on reprochait surtout une tendance trop profane ou trop utilitaire et de nature à nuire à l'enseignement religieux lui-même.

Le livre du II^{me} degré avait donc fait son apparition dans nos classes en 1889, mais : 1^o le manque de préparation de notre corps enseignant pour ce nouvel enseignement inductif de la langue maternelle; 2^o les défauts inhérents à tout premier essai; 3^o le style trop périodique de plusieurs chapitres du livre bien au-dessus de la portée des élèves d'un cours moyen; 4^o les lacunes existantes dans l'appendice grammatical du II^{me} degré et les exercices de grammaire y relatifs et 5^o la difficulté d'enseigner les notions d'histoire, de géographie et d'instruction civique au moyen de simples lectures étaient de nature à prolonger la période de tâtonnement inhérente à tout changement de méthode.